

COMM2A

2014 - 2015

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur
(information et communication) (horaire décalé)**A Mons - 30 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **OUI**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **comm2a** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Gestion et contacts	7

COMM2A - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

L'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication) COMM2A [s'appuie sur](#) la maîtrise d'acquis préalables (développés en partie dans le tronc commun du programme) que l'étudiant aura à mobiliser et à développer à travers différentes activités de l'agrégation.

Au terme de cette année d'agrégation, vous serez capable de:

- Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs
- Enseigner en situations authentiques et variées
- Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

Votre futur job

[Vous:](#)

- souhaitez enseigner (ou enseignez déjà) votre discipline dans les trois dernières années de l'enseignement secondaire supérieur
- répondez aux conditions d'admission à ce programme

Votre programme

[Le programme repose sur:](#)

- une pédagogie adaptée aux adultes qui alterne cours magistraux, séminaires en petits groupes et conférence
- une maîtrise des technologies de l'information
- une large place accordée aux stages dans l'enseignement secondaire supérieur avec le soutien de maîtres et d'un superviseur de stages

COMM2A - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A. Vision du diplômé

Enseigner sa discipline aux élèves de l'enseignement secondaire, tel est le défi que l'étudiant de l'agrégation se prépare à relever. La visée de la formation d'agrégation en information et communication est que l'étudiant ait acquis le socle de connaissances et de compétences indispensables pour démarrer efficacement dans le métier d'enseignant et pouvoir y évoluer positivement.

L'enseignant d'aujourd'hui est appelé à jouer un rôle essentiel auprès de ses élèves, ainsi que le précise le « décret-missions » du 24 juillet 1997 :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

La formation initiale de l'enseignant s'appuie sur la maîtrise d'acquis préalables (développés en partie dans le tronc commun du programme) que l'étudiant aura à mobiliser et à développer à travers différentes activités de l'agrégation (de la finalité didactique) :

- les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
- une communication claire et correcte dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit ;
- un rapport critique et autonome avec les savoirs de référence (scientifiques et culturels) ;
- des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
- une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde ;
- le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

B. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie des diplômés au terme de l'agrégation en information et communication

Au terme du programme d'agrégation en information et communication, le diplômé aura acquis et aura démontré la maîtrise des connaissances et compétences reprises ci-dessous. Ces dernières sont définies en référence au Décret du 8 février 2001 sur la formation initiale des AESS (agrégation de l'enseignement secondaire supérieur).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

- 1.1 Situer et s'approprier le rôle attribué à l'enseignant au sein de l'institution scolaire, en référence aux textes légaux.
- 1.2 Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
- 1.3 Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant.
- 1.4 Dialoguer et collaborer de manière constructive avec les partenaires éducatifs impliqués dans les activités de formation (en séminaires et stages : directeurs, superviseurs, maîtres de stage et autres stagiaires).

2. Enseigner en situations authentiques et variées.

- 2.1 Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe.
- 2.2 Acquérir et exploiter la didactique et l'épistémologie disciplinaires qui guident l'action pédagogique.
- 2.3 Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.
- 2.4 Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes.
- 2.5 Piloter et réguler la mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage.
- 2.6 Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner.
- 2.7 Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques.

3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

- 3.1 Mesurer les principaux enjeux éthiques liés à la pratique quotidienne.
- 3.2 Interroger ses représentations et conceptions initiales en vue de les faire évoluer.
- 3.3 Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation.
- 3.4 Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ces compétences sont développées via trois types d'activités, totalisant 30 crédits :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur;
- des séminaires en petits groupes;
- des cours magistraux et des conférences.

Le programme détaillé correspond aux 30 crédits de la finalité didactique là où elle est organisée. Si aucune finalité didactique n'est organisée dans la discipline, un programme d'agrégation spécifique propose les trois types d'activités, dans le respect des décrets sus-mentionnés.

COMM2A Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

o *Tronc commun*

o MAGRE2103A	Séminaire d'intégration des stages	Philippe Collignon	15h+0h	2 Crédits	1q
o MAGRE2103B	Stages	Philippe Collignon, Elisabeth Hachez	75h+0h	7 Crédits	1 + 2q
o MAGRE2105	Sociologie de l'éducation	Jean-Emile Charlier	15h+0h	2 Crédits	1q
o MAGRE2106	Micro-enseignement et gestion de groupes	Jean-Emile Charlier (coord.), Elisabeth Hachez, null SOMEBODY	30h+0h	3 Crédits	1q
o MAGRE2107A	Didactique A et TIC dans l'enseignement	Sylviane Bachy, Philippe Collignon, null SOMEBODY	45h+0h	4 Crédits	1q
o MAGRE2107B	Didactique B (Rédaction d'un portfolio)	Sylviane Bachy	15h+0h	4 Crédits	1q
o MAGRE2109	Epistémologie didactique et théories de l'apprentissage	Miguel Souto Lopez	30h+0h	3 Crédits	2q
o LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Michel Dupuis, Anne Ghysseleinckx (coord.)	20h	2 Crédits	2q
o MAGRE2111	Adolescence, vie scolaire et législation scolaire	Jean-Emile Charlier (coord.), Francis Littré, null SOMEBODY	30h+0h	3 Crédits	2q

COMM2A - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

L'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur est accessible à tout étudiant détenteur d'un master de la Communauté française, de la Communauté flamande ou d'une Haute école. Elle est également accessible au détenteur d'une licence universitaire de la Communauté française ou de la Communauté flamande.

Pour accéder à l'agrégation, un diplôme ou un titre étranger de 2ème cycle devra être [reconnu équivalent par la Communauté française de Belgique](#) au diplôme de master correspondant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spécifiques d'admission

Le programme est accessible à tout étudiant détenteur d'une licence ou d'un master :

- Master [60] ou [120] en information et communication

obtenu auprès de la Communauté française de Belgique, de la Communauté flamande* ou d'une Haute école*.

*Est cependant soumis à l'introduction d'un dossier de demande d'autorisation d'admission/inscription auprès du responsable de ce programme, l'étudiant titulaire d'un même diplôme obtenu :

- en dehors de la Communauté française
- auprès d'une Haute école;
- à l'étranger, accompagné d'une [reconnaissance d'équivalent par la Communauté française de Belgique](#) au diplôme de master correspondant.

En outre, les catégories d'étudiants ci-dessous :

1. titulaires d'un diplôme de 2ème cycle non belge (Belges y compris)
 2. de nationalité hors Union européenne (même s'ils sont titulaires d'un diplôme belge)
- doivent rencontrer les [conditions particulières administratives d'inscription](#).

En plus de remplir les conditions d'accès, les candidats devront apporter la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#) (niveau C1 du [Cadre européen commun de référence](#)). En effet, nul ne peut être admis aux épreuves d'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur si cette preuve fait défaut.

L'étudiant déjà détenteur d'un master 120 d'une finalité spécialisée ou approfondie qui souhaite obtenir une agrégation peut s'inscrire soit à ce programme d'agrégation isolée, soit au master à finalité didactique. Pour information, aucun master à finalité didactique n'est organisé sur le site de Mons.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

En plus de s'inscrire au Service des inscriptions de l'UCL, les étudiants sont tenus de s'inscrire au secrétariat de leur faculté.

> [Inscription et financement](#)

> Gestionnaire du programme: [Aurélié Lejeune](#)

Inscriptions en étalement

Les programmes qui concernent l'agrégation couvrent une année d'études. Cependant, pour autant qu'il respecte un certain nombre de pré-requis fixés dans le déroulement chronologique du programme et l'alternance souhaitée entre certaines activités de formation, l'étudiant peut répartir les enseignements de son programme sur deux années académiques. Dans ce cas, les inscriptions sont prises en étalement, tout en veillant à respecter les règles administratives relatives à l'inscription et à la durée de l'étalement.

Pour toute inscription en étalement, l'étudiant doit s'inscrire à 15 crédits pour chacune des 2 années et présenter les examens y correspondant durant l'année académique de l'enseignement de ceux-ci. Il est délibéré sur une première partie d'épreuve à la fin de la première année.

—

Ouverture aux adultes

Une partie des enseignements est dispensée en horaire décalé. Les cours et séminaires transversaux sont proposés en plusieurs séries dans des horaires différents.

Une valorisation de l'expérience professionnelle déjà acquise ([VAE](#)) dans le champ de l'enseignement ou de la formation est possible par le biais de dispenses dans certaines activités et dans une partie des stages.

PÉDAGOGIE

Le programme se partage entre plusieurs types d'activités en pédagogie active : **des séminaires en petits groupes interdisciplinaires** ou **intradisciplinaires**, **des travaux de groupes**, **du micro-enseignement** et une variété de **stages** (observation de pratiques enseignantes dans des classes, immersion durant 2 ou 3 journées dans une institution scolaire, pratiques d'enseignement en duo ou solo dans différentes classes et diverses filières d'enseignement).

L'implication active de l'étudiant dans la construction de ses savoirs est particulièrement sollicitée dans la réalisation et l'analyse de ses stages, dans les séminaires organisés en petits groupes et d'une manière générale dans les travaux individuels et de groupe qui fondent l'évaluation de plusieurs enseignements.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes *au règlement des études et des examens*. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Plusieurs méthodes d'évaluation sont mises en oeuvre dans ce programme :

- **l'évaluation continue** des productions/apprentissages de chaque groupe d'étudiants : présentations en public, animation de débats, rapports écrits ;
- **l'évaluation individuelle** des apprentissages : via les examens écrits et oraux, la production de rapports de stage,... dans lesquels peuvent être évalués le recul critique mais aussi l'intégration dans un travail de groupe.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes activités sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure CCBM

Sigle	CCBM
Dénomination	Com. conjointe des progr. de bachelier en sc.politiques, en sc. humaines et sociales, en information et communication (UCL-Mons)
Adresse	Chaussée de Binche, 151 bte M1.01.01 7000 Mons Tél 065 323362 - Fax 065 323500
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Com. conjointe des progr. de bachelier en sc.politiques, en sc. humaines et sociales, en information et communication (UCL-Mons) (CCBM)

Responsable académique du programme : [Pierre Vercauteren](#)

Jury

Président de jury : **Jean-Emile Charlier**

Personnes de contact

Gestionnaire de programme : **Aurélie Lejeune**

Information pour les futurs étudiants : **Emmanuelle Petit**